

Amaury Lorin

*Paul Doumer, "grand argentier" de la III^e République, et les "finances de guerre" (1914-1918)
: un nouvel âge des finances publiques ?*

Résumé

Paul Doumer (1857-1932), ministre des Finances à trois reprises sous la III^e République (1895-1896, 1921-1922, 1925-1926), jusqu'à apparaître comme l'un des « grands argentiers » de ce régime, a été amené à développer une conception et une pratique pragmatiques des finances publiques en temps de guerre. Sénateur de Corse (1912-1931), il cumule pendant toute la durée de la Grande Guerre, d'importantes responsabilités au sein des deux commissions sénatoriales alors les plus stratégiques, celles des Finances et de l'Armée, envisageant son rôle de commissaire comme celui d'un « auxiliaire du gouvernement de guerre », auquel il reproche de ne pas avoir, précisément, « la mentalité de la guerre ».

Rapporteur alarmiste de la « loi de trois ans » (1913) et de la loi Caillaux pour la financer l'été suivant, Doumer demande constamment des crédits dits « exceptionnels », une mobilisation industrielle accrue et le concours financier des colonies afin de financer les dépenses d'armement, de matériel, de munitions et d'effectifs de l'armée. Corrobore-t-il, en cela, l'idée de l'existence de « finances de guerre » temporairement différentes des « finances de paix » ? Promoteur opiniâtre d'un contrôle parlementaire accru, représentant d'un intransigeant « parlementarisme de guerre », Doumer s'est-il affranchi de son souci de maîtrise de la dépense publique ?

Matrice de son action gouvernementale après-guerre, la Grande Guerre de Paul Doumer renforce ses convictions politiques et exerce une grande influence sur sa conception des finances publiques et de la manière dont la politique financière de la France doit être conduite, selon lui. Cette expérience décisive nourrit, plus largement, sa conception même de l'État, qu'il aura l'occasion d'exprimer tant rue de Rivoli (1921-1922, 1925-1926), qu'à la présidence du Sénat (1927-1931) puis à celle de la République (1931-1932).

Biographie

Amaury Lorin, docteur en histoire de l'Institut d'Études politiques de Paris, enseigne à l'Université de Rangoun (Birmanie) en histoire contemporaine. Il a notamment publié *Une ascension en République : Paul Doumer (1857-1932), d'Aurillac à l'Élysée* (Dalloz, 2013, Prix de thèse du Sénat 2012).